



Département de la
Recherche doctorale
de l'Ecole d'Architecture
de Marseille



SÉMINAIRE DOCTORAL
du 29 Mai 2017

ENSA MARSEILLE

LABORATOIRE PROJECT[s]

Arnaud SIBILAT – 2ème année

Laboratoire PROJECT[s] – ENSA-Marseille

Directeur de thèse : Stéphane HANROT

Co-directeur : Thierry TATONI (IMBE / CNRS) – Co-encadrant : Alexandra BIEHLER

*Étude comparative de deux indicateurs écologiques
à l'usage des acteurs de la densification pavillonnaire.*

RESUME

En France, la loi ALUR (2014) vise à limiter l'étalement urbain qui consomme des terres agricoles et naturelles, en favorisant la densification du tissu urbain existant et en particulier les quartiers pavillonnaires de faible densité. Mais ce phénomène se heurte à de possibles conséquences négatives, avec notamment un risque de disparition des jardins qui revêtent un rôle à la fois social et écologique important. L'objectif est donc de trouver un compromis entre densification et préservation de ce patrimoine de nature périurbain. A ce titre, l'Indice Ecologique pavillonnaire (IEP) a été mis au point afin d'évaluer les conséquences écologiques de différents scénarios de densification sur les jardins pavillonnaires et assurer une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le projet architectural. Au même moment, l'Indice de Biodiversité Potentielle des Jardins (IBPJ) affichant des objectifs communs, a été finalisé par une autre équipe de chercheurs. Nous nous proposons ici d'établir une comparaison afin d'identifier les spécificités de ces deux indices et de les requestionner au regard des attentes des acteurs de la densification pavillonnaire. Il apparaît, ainsi, que ces 2 indices sont complémentaires, répondant à des approches et à des échelles différentes. L'IBPJ permet d'effectuer un diagnostic des jardins pavillonnaires existants à l'échelle de la parcelle et de travailler à l'échelle territoriale grâce au grand nombre de données qu'il peut accumuler facilement, ce qui en fait un outil pertinent pour le géographe. En revanche, il semble mal adapté à l'usage que pourrait en avoir un architecte dans une pratique de projet, contrairement à l'IEP qui, en palliant à ces manques, semble être un outil pertinent pour la conception architecturale. Ces deux indices devraient au final donner les moyens aux acteurs de l'aménagement du territoire de préserver un patrimoine de nature périurbain important pour la qualité de vie des habitants et un maintien de la biodiversité dans un contexte de densification.

*La densification pavillonnaire comme remède
à la voracité spatiale et énergétique
Cas de la métropole Aix-Marseille*

RESUME

Le réchauffement climatique, l'épuisement et le coût des énergies fossiles sont autant d'interrogations qui mettent la question de l'énergie au centre des préoccupations du monde actuel. Cette question est plus cruciale lorsqu'elle est liée au bâtiment et au transport. En effet, ces deux secteurs sont considérés, selon le service de l'observation et des statistiques parmi les secteurs les plus énergivores en France puisqu'à eux deux ils totalisent près 78 % des consommations énergétiques.

Par ailleurs, le secteur résidentiel est responsable, à lui seul, de 30% des consommations, d'autant plus que 75% des logements qui seront habités en 2050 sont déjà construits. L'enjeu le plus important n'est donc pas le neuf mais bien la rénovation. Or dans l'habitat ancien, seule une minorité de propriétaires réalisent des travaux d'efficacité thermique, souvent de manière partielle compte tenu des coûts très élevés de la rénovation complète des bâtiments. En effet, les habitations d'avant 1975, notamment les maisons pavillonnaires dont la part représente 55% du parc logement, ont une consommation de chauffage par m² deux fois plus élevée que les habitations plus récentes. Cette forte consommation est généralement accompagnée d'une consommation énergétique liée aux transports étant donné que ces pavillons sont souvent implantés en dehors des centres urbains. En plus d'un accroissement de l'étalement urbain des tissus pavillonnaires sur des terrains agricoles, cette situation fait craindre une amplification des situations de vulnérabilité énergétique pour les ménages dont la facture de chauffage s'alourdit fortement ce qui les conduit à se restreindre en sous-chauffant.

Partant de ce postulat, je me suis interrogée sur les leviers permettant de réduire la part des consommations d'énergie domestique de l'habitat pavillonnaire mais aussi celle liée aux transports puisque l'étalement urbain favorise l'éloignement des populations vers le périurbain. A ce titre, la densification des quartiers pavillonnaires me paraît comme une alternative clé car elle peut avoir un rôle à jouer pour réduire les consommations énergétiques des ménages tout en bénéficiant de nouveaux logements.

Pour répondre à cette problématique, j'ai proposé une méthode qui consiste à croiser une approche intensive, centrée sur un petit nombre de cas, avec une approche extensive basée sur une échelle plus large, en l'occurrence celle de la métropole Aix-Marseille-Provence. La première échelle qui est celle du quartier permet d'estimer/mesurer les consommations d'énergie liées au chauffage dans les différents scénarios de densification et de vérifier/valider par la suite

les résultats obtenus sur une échelle plus étendue, via une approche dite « bottom-up ». La seconde échelle qui est celle de la métropole a pour but d'identifier le gisement potentiel à la densification, selon des critères définis par la démarche BIMBY, mais aussi d'évaluer le bilan énergétique que peut produire ce gisement par typologie constructive.

*La question du logement social dans le pavillonnaire :
Un porteur de la mixité pour le périurbain ?*

RESUME

Le logement social et le pavillonnaire sont deux formes d’habitat dominantes dans la réalité française contemporaine, tant dans les espaces urbains et périurbains, que dans le discours politique et académique autour du logement et de la ville.

Ce sont deux formes qui sont rarement associées et qu’on imagine difficilement coexister. En revanche, les politiques de la ville menées par l’État ces dernières années soulèvent la nécessité de réfléchir sur leurs relations et le croisement possible entre certains de leurs enjeux.

Comment la densification pavillonnaire, souhaitée et imminente, peut-elle inclure la production systématique et diffuse des logements sociaux à l’échelle de la parcelle privée ?

*Vers la banalisation des territoires de l'autoroute ?
Incidences des dispositifs de protection au bruit
sur la qualité du paysage et de l'espace urbain
de la métropole Aix-Marseille*

RESUME

Les dispositifs de protection acoustique constituent la réponse générique, imposée par la loi, pour traiter les nuisances des autoroutes en milieu urbain et périurbain. Si la réglementation et les études acoustiques sont aujourd'hui capables de résoudre le « problème » du bruit, la prise en compte d'autres aspects, tels que la perception du contexte, la qualité de l'espace qu'ils produisent et leur gestion, est généralement négligée.

Sur la base de ce constat, quels types de paysages ces dispositifs de protection fabriquent-ils ? Quels sont leurs effets sur la perception des automobilistes, sur la forme et les usages des tissus urbains limitrophes ? Pour répondre à ces questions, nous avons analysé les dispositifs de protection acoustique le long des autoroutes A7 et A51 de la métropole Aix-Marseille-Provence. Face à la faible pertinence des solutions systématiquement utilisées, la question est de savoir si d'autres ne seraient pas plus adaptées aux enjeux urbains et paysagers des différents contextes que l'autoroute traverse aujourd'hui.

ABSTRACT

The apparatuses of acoustic protection constitute a generic response, required by law, in order to treat the nuisance caused from highways in urban and peri-urban environments. Although regulation and acoustic studies are capable in resolving the "problem" of noise, other aspects, such as the perception of the context, the quality of space they produce and their management, are generally neglected.

Based on this observation, we ask what kind of landscapes to such noise barriers produce. What are their effects on the perception of highways, on the forms and uses of adjacent urban tissues ? In order to respond to these questions, we analysed the noise barriers along highways A7 and A51 of the metropolitan area of Aix-Marseille-Provence. In face of the limited quality of the solutions systematically applied, the question is to examine other solutions adaptability to the urban and landscape issues of the different contexts the highway navigates today.

*Le tiers foncier : entre stratégies institutionnelles
et initiatives citoyennes ?
Etudes de cas à Marseille*

RESUME

La persistance de l'indéfinition des délaissés urbains en France - sous des aspects juridiques, économiques, administratifs et sociaux – rend nécessaire le prolongement des réflexions et le renouvellement des débats. Dans l'objectif d'apporter un nouvel éclairage à ce champ de la recherche, j'ai fondé la notion de tiers foncier, afin d'orienter les réflexions sur la dimension foncière et juridique des terrains, constituant souvent la face cachée des processus d'urbanisation [Paris R., 2000].

Nous verrons au cours de cette présentation de quelle manière le croisement de méthodes empruntées à l'architecture, à la sociologie et à l'informatique a ainsi permis de dégager plusieurs constats et d'expérimenter des pratiques de projet, qui devraient contribuer à l'élargissement des connaissances dans le domaine de l'urbain. Nous verrons notamment que le tiers foncier se situe au croisement de trois enjeux : l'habitat précaire, l'espace commun et l'environnement. Le descriptif des méthodes mobilisées, en particulier la recherche action, montrera que le tiers foncier est à la fois révélateur de ressources collectives inattendues et d'arrangements originaux de compétences institutionnelles, professionnelles et habitantes. Nous aborderons également la question de la position d'intermédiaire que les processus de recherche action font généralement émergé et le rôle de pivot qu'elle peut jouer entre les acteurs institutionnels et locaux.

A l'issue de cette présentation, le tiers foncier, défini comme un état transitoire du foncier, devrait apparaître comme un support de pratiques de projet particulièrement riche, en matière d'implication des différents acteurs dans la transformation d'un espace résiduel en espace de bien commun potentiel.

*Du Collectif Etc aux "collectifs d'architectes" :
une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne.*

RÉSUMÉ

« Ils ont la petite trentaine mais ont choisi de ne pas travailler en agence pour se forger leur propre trajectoire professionnelle. Qui se cache derrière les noms obscurs, parfois évocateurs, de Bellastock, Les Saprophytes, Cochenko, le Collectif Fil ou Etc ? Qui sont ceux que l'on appelle désormais les « collectifs d'architectes » et que l'on peut croiser sur le terrain, aménageant un espace public avec ses usagers ou attablés à une fête de quartier ? ». (DARRIEUS, 2014).

Voici en quelques lignes comment s'ouvrait en avril 2014 le dossier spécial du numéro 232 de l'AMC¹. Ces « collectifs d'architectes », qui occupent une partie non négligeable de l'espace médiatique, voient photos et *spot-motions* de leurs projets cumuler les *likes* sur les réseaux sociaux. Mais le manque de travaux réflexifs ou théoriques fondés sur une investigation scientifique pourrait laisser croire que nous assistons-là à une nouvelle lubie de jeunes architectes en manque de reconnaissance. « De doux rêveurs ? Non, mais une jeune génération d'architectes qui trouve sa place dans la ville en intervenant en marge de commandes qui, sinon, lui auraient été fermées. Ces micro-projets, qui accompagnent dans la convivialité et la bonne humeur des opérations plus lourdes financées par l'État, n'existent que grâce à la participation citoyenne qu'elles réussissent à faire naître. » (FAUVE, 2012). Et voilà donc que semble subitement réapparaître à travers ces groupes un des vieux serpents de mer de l'architecture : la participation.

Il est vrai que tout au long du vingtième siècle, de nombreux architectes français, européens ou nord-américains se sont questionnés sur leur rôle dans la société, et sur la pratique qu'ils devaient avoir : notamment repenser le métier pour laisser une plus grande part à *l'initiative habitante*, à la *créativité citoyenne* ou aux savoirs et savoir-faire populaires. Le *Collectif Etc*, dont je suis partie prenante depuis sa création, « tête de réseau » de ces « collectifs d'architectes », et à partir duquel j'ai mené mon travail de recherche, l'exprime ainsi : « La manière de faire la ville aujourd'hui en France suit essentiellement une logique verticale et hiérarchique faisant intervenir les différents acteurs de l'aménagement urbain dans des temps et des espaces déterminés et figés. Nous pensons que les différents usagers de la ville peuvent tous être acteurs de leur aménagement à des échelles très variées »².

Mais alors, qui est donc cette « jeune génération d'architectes », que l'on désigne sans la définir sous le vocable de « collectifs d'architectes », et y aurait-il des traits communs permettant d'identifier l'émergence d'un mouvement particulier de l'architecture ? Et puis, surtout, que

¹ Magazine spécialisé dans l'actualité architecturale à destination des architectes, maîtres d'œuvres et décideurs français.

² Manifeste du *Collectif Etc*, consulté le 05 février 2014, URL : <http://www.collectifetc.com>.

font-ils *vraiment* ? S'ils tendent à réinventer les cadres de production de la ville, ne pourrions-nous pas dessiner les formes d'un modèle original de pratique du projet permettant, comme ils l'affirment, à l'ensemble des citoyens d'être « acteurs » de l'aménagement de leur propre cadre de vie ? Tels seront les deux principaux questionnements auxquels nous tenterons de répondre à travers le présent travail de recherche.

LABORATOIRE INAMA

Ana CHUBURU – 1ère année

Laboratoire INAMA – ENSA-Marseille

Directeur de thèse : Jean-Lucien BONILLO - Co-encadrant : Muriel GIRARD

*L'urbanisme participatif à l'épreuve du Web 2.0 :
vers de nouveaux outils d'aide à la conception ?
Enquête sur des processus de projet participatif assistés d'outils
numériques*

RESUME

La démocratisation d'Internet a connu une accélération sans précédent avec l'apparition du Web 2.0 au courant des années 2000. Cette nouvelle facette d'Internet, en mobilisant la participation de l'internaute, donne naissance à de nouvelles pratiques sociales. L'impact de ces nouveaux comportements sur nos sociétés est si puissant qu'un certain nombre d'auteurs s'accordent à dire que le Web 2.0 contribue à l'émergence d'une nouvelle forme de culture, caractérisée par sa dimension participative et collaborative. Ces nouvelles valeurs entrent en conflit avec le système traditionnel en place ; on assiste alors au remaniement d'un certain nombre de secteurs majeurs comme celui du travail ou de l'éducation. Qu'en est-il du secteur de l'urbanisme ?

Parallèlement, ce secteur fait l'objet d'une seconde transformation : celle de l'institutionnalisation de la participation. Autrefois associée aux luttes urbaines et au contre-pouvoir, la participation devient désormais obligatoire. Pour répondre à cet impératif participatif, une nouvelle niche professionnelle se développe, celle des spécialistes de la participation. Ces nouveaux acteurs ont des profils variés : consultant en management ou marketing, sociologue, architecte, urbaniste, chercheurs... Certains d'entre eux perçoivent les fonctionnalités du Web 2.0 comme un moyen d'accroître la participation citoyenne. Ils développent alors des procédures participatives spécifiques, qui s'appuient sur des supports du Web 2.0. L'objet de cette recherche est d'identifier et d'analyser ces nouvelles procédures et de mesurer leur impact sur le processus de production d'un projet d'urbanisme.

Cette recherche n'étant cependant qu'à ses débuts, il nous sera difficile d'émettre des conclusions. Néanmoins, notre ambition est double : il s'agira dans un premier temps d'exposer le cadre d'étude de l'enquête qui est à la croisée de trois grandes évolutions concomitantes : l'apparition de la culture collaborative issue du Web 2.0 et son influence sur les dynamiques participatives sociétales, l'institutionnalisation de la participation par l'Etat et l'influence de cet impératif participatif sur le processus de production d'un projet d'urbanisme. Dans un second temps, il s'agira d'exposer succinctement la méthodologie employée dans le cadre de cette recherche.

Dynamiques de recherche et évolutions pédagogiques.
Le cas de l'école d'architecture de Marseille, 1967-2017

RESUME

Cet article reprend l'essentiel du texte initial du projet de thèse (premier jalon de la recherche en accord avec mon directeur et ma co-directrice) complété avec les précisions et les évolutions résultant des premières investigations. A cinq mois du démarrage de ce travail, nous souhaitons essentiellement viser à présenter le cadre théorique de notre recherche.

La thèse et le vaste projet de recherche national sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une action nationale de recherche mobilisant de nombreuses écoles d'architecture, initiée en décembre 2015.

L'objectif est double : il s'agit d'une part de combler une vaste lacune historiographique par la production de connaissances et d'autre part de recenser et d'inventorier des sources d'archives aujourd'hui dispersées et dormantes : dans ce cas précis celles du milieu de la recherche à l'école d'architecture de Marseille.

*Les laboratoires utopiques du bonheur
Contre-cultures, expériences communautaires
et architectures alternatives de 1965 à nos jours*

RESUME

Les expériences de vie communautaires situées aux Etats-Unis dont le projet social relève d'une volonté de rupture avec les modèles traditionnels et qui se manifestent par des architectures à même d'incarner leurs aspirations constituaient la base du sujet de recherche en octobre 2016. Trois études de cas avaient été proposées (Drop City, Arcosanti, Cal-Earth). Une visite de ces terrains a eu lieu en avril 2017, et permet à présent une confrontation avec les problématiques et les hypothèses énoncées.

Ce point d'étape présente les évolutions du sujet dues à des réajustements, liés aux rencontres effectuées et à la crédibilité des propositions au regard de nos préoccupations. Un rappel du sujet initial est mis en regard d'un descriptif synthétique des visites réalisées et des premiers constats qui s'en dégagent. Une modification des terrains américains sélectionnés (années 60 et 70) est proposée. Elle est complétée par un repérage d'initiatives communautaires plus récentes (années 80 à 2000) en France, au Canada et en Australie.

Les différences de contextes historiques, mais aussi leurs similitudes lorsqu'on les aborde par le biais des mouvements contre-culturels, nous amènent à proposer une analyse comparative de ces expériences communautaires, de 1965 à nos jours.

A un demi-siècle d'écart, cette comparaison devrait nous permettre de mesurer les différences de fond entre deux réalités et deux imaginaires contre-culturels de l'habitat (ce dernier étant ici posé comme une articulation d'échelles: édifices-groupement-territoire).

Le repositionnement des terrains et l'analyse comparative ouvrent également sur de nouvelles interrogations. Pourquoi la marginalisation de ces mouvements alternatifs est-elle persistante alors que construire autrement pour vivre autrement, avec des technologies simples et fiables est possible, et que de nouvelles expériences le démontrent ?

La notion de « vivre ensemble » aurait-elle le potentiel d'un concept plus large, soit une reformulation des quêtes utopiques qui recouvrirait l'harmonisation de propositions sociales alternatives avec des propositions architecturales innovantes et soutenables ? Devant l'urgence des enjeux écologiques, les utopies communautaires seraient-elles en passe de devenir plus pragmatiques ? Mais serions-nous encore enfermés dans une vision anthropocentriste qui bloquerait une prise de conscience généralisée d'un changement de paradigme à l'œuvre ?

La poursuite des études de terrain permettra d'affiner ces questionnements tout en les confrontant à de nouvelles références théoriques.

*Dessiner les limites de la grande ville
aux premiers temps de l'urbanisme*

RESUME

Le texte présenté ici constitue un fragment d'un travail de thèse en cours sur les conditions de production d'un des premiers plans d'extension conçu en France au début du XX^e siècle, en l'occurrence à Nancy en 1913, dans le cadre de la première exposition d'urbanisme présentée en France, l'exposition de « La Cité moderne », organisée conjointement par la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle et la Société Industrielle de l'Est. L'organisation de cette exposition s'est accompagnée d'un important travail documentaire composé d'enquêtes par courrier, de voyages à l'étranger et de nombreuses prises de contacts en France, tandis que la Société des Architectes de l'Est de la France mettait au point l'esquisse d'un plan d'extension ambitieux visant à donner à la ville le visage de sa fonction de capitale d'une grande région industrielle. Ce plan se caractérise par le déploiement d'un vaste « boulevard de circonvallation » qui redessine complètement la forme d'une ville jusque-là célèbre pour ses fragments de trame. En l'occurrence, une partie de ce travail vise à éclairer l'impact qu'ont pu avoir les préparatifs de l'exposition sur les concepteurs et la conception du plan, qu'il s'agisse des visions des organisateurs et de la documentation rassemblée ou des débats suscités localement tant par une forte croissance mal maîtrisée que par la mise en œuvre d'une ville modèle à Metz par les Allemands. De ce point de vue, le fragment qui suit se propose d'explorer quelques-uns des principaux projets produits dans les premières années du XX^e siècle dans un monde occidental ponctuellement élargi, sous l'angle du traitement des limites de la grande ville. Le texte laisse de côté la scène française, et une scène régionale active, développées en tant que telles par ailleurs, pour s'intéresser à une scène internationale qui vit au rythme des concours, des congrès et des expositions relayés par des revues et des publications.

ABSTRACT

The text presented here constitutes a fragment of a work of thesis in progress on the conditions of production of one of the first « plans d'extension » conceived in France at the beginning of the twentieth century, in this case in Nancy in 1913, within the framework of the first exhibition of "La Cité moderne", organized jointly by the « Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle » and the « Société Industrielle de l'Est ». The organization of this exhibition was accompanied by an important documentary work composed of surveys by mail, travel abroad and numerous contacts in France, At the same time, the Société des Architectes de l'Est de la France developed the draft of an ambitious « plans d'extension » aimed at giving to the city the face of its function as the capital of a large industrial region. This plan is characterized by the deployment of a vast « boulevard de circonvallation » which completely redraws the shape of a city that was famous for its regular fragments. In this case, part of this work aims at clarifying

the impact which the preparations for the exhibition have had on the designers and the design of the plan, whether it is the visions of the organizers and the documentation gathered, or debates aroused locally both by a strong growth badly controlled and by the implementation of a model city in Metz by the Germans. From this point of view, the following fragment proposes to explore some of the main projects produced in the early years of the twentieth century in a punctually enlarged western world, in terms of the treatment of the boundaries of the great city. The text leaves aside the French scene, and an active regional stage, developed as such, to take an interest in an international scene that lives at the rhythm of competitions, congresses and exhibitions relayed by magazines and publications.